

COMMUNE de CORRAVILLERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 3 mars 2017

A 20h, l'ensemble des conseillers se sont réunis en mairie autour de Catherine LALLEMENT, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour.

Excusé : Ludovic Tisserand, Absents : Antoine Chevalley, Joel Crevoisier

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Les différents budgets ainsi que l'affectation du résultat. Le compte administratif communal 2016 se solde par un résultat positif (5 373 euros pour la partie fonctionnement et 14 402 euros pour la partie investissement). L'excédent global est de 433 289,52 euros.
- Le maintien des taux des diverses taxes communales.
- Le programme des travaux ONF, une partie de ceux-ci seront réalisés par l'ouvrier communal.
- L'assiette des coupes sur la forêt de la Racine.
- Le renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour la bibliothèque.
- Le renouvellement de la convention annuelle de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BETG.
- L'attribution de subventions aux associations : ADMR 100 €, l'association du Plain 100 €, Le Hand Ball de Faucogney 120 €. ainsi qu' une aide individuelle de 100 euros pour 3 jeunes de la commune afin de participer à un voyage scolaire.
- Cédric LAMBOLEY demeurant à la Rosière a été choisi pour la location des parcelles 119,120, 122 situées à « la Bouloye ».
- L'adhésion de la commune au comité de défense pour le maintien de la maternité de Remiremont.

Après les délibérations, le conseil a débattu sur **des questions et informations diverses** :

Des devis supplémentaires sont demandés pour divers travaux à la mairie (fenêtres et plafond).

Le conseil a organisé les élections Présidentielles : 1^{er} tour le 23 avril 2017 et second tour le 7 mai 2017.

Vu pour être affiché le mercredi 8 mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

A Corravillers , le 8 mars 2017

Le MAIRE

Catherine LALLEMENT